

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE **ENQUETE PUBLIQUE**

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSÉES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la S.A. Château des Thermes & Golf en vue d'obtenir le permis d'environnement pour exploiter un centre thermal avec hôtel et restaurant, rue Hauster 9 à 4050 CHAUDFONTAINE.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 19 avril 2025

- **Date d'affichage de la demande : 14 avril 2025**

- **Date d'ouverture de l'enquête : 19 avril 2025**

- **Clôture de l'enquête :**

- **Lieu : Maison Communale – Avenue du Centenaire 14 – 4053 CHAUDFONTAINE – EMBOURG.**
- **Date : 5 mai 2025 à 10H**

Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration Communale de Chaudfontaine, Service Sécurité Salubrité Publiques, avenue du Centenaire 14 à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg).

Le Collège Communal,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte,

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30, le mercredi de 13h00 à 16h30 et le jeudi de 13h00 à 20h00 (**uniquement sur rendez-vous à partir de 16h30**) au Service Sécurité Salubrité Publiques, avenue du Centenaire 14, à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg – Tél : 04/3615.490)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A CHAUDFONTAINE, le 14 avril 2025

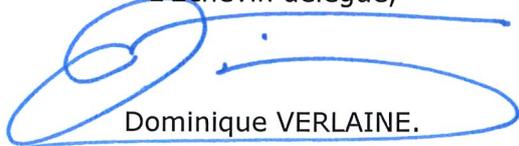
PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,


Laurent GRAVA.



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,


Dominique VERLAINE.